

Places d'apprentissage dans l'administration cantonale

Le Service du personnel vient de mettre au concours les places d'apprentissage dans l'administration cantonale pour août 2008. Quinze places sont ainsi proposées pour l'année prochaine, dont une seule pour le district des Franches-Montagnes.

Il semble cependant que le nombre de places d'apprentissage mis au concours pour 2008 a diminué par rapport aux années précédentes.

Le Gouvernement peut-il nous indiquer, le cas échéant, les raisons qui ont conduit le Service du personnel à mettre au concours moins de places d'apprentissage qu'auparavant ?

Enfin, peut-il nous informer de la politique qu'il compte suivre s'agissant du nombre de nouvelles places d'apprentissage pour les années 2009 et 2010 ?



Groupe PCSI : Vincent Wermeille